



F A É C U M

**FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS
ÉTUDIANTES DU CAMPUS
DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL**

NUMÉRO DU FORMULAIRE :

POLITIQUE DE PRÊT D'ÉQUIPEMENT

La FAÉCUM offre un service de BBQ, de matériel sportif, de haut-parleur et de chapiteaux pour les événements tenus sur tous les campus de l'Université de Montréal. Notez que nous fonctionnons selon l'ordre de réception des demandes, mais que nos membres ont la priorité. Attention ! Il est possible que le matériel demandé ne soit pas disponible, soyez donc certain ou certaine d'avoir obtenu une confirmation que vous aurez tout le matériel souhaité.

Toute demande de prêt doit être effectuée au minimum 7 jours avant la tenue de l'événement. Le matériel est disponible aux bureaux de la FAÉCUM pendant nos heures d'ouverture. La personne qui emprunte est responsable de transporter le matériel et de le ramener dans le même état qu'il lui a été donné, soit bien nettoyé. Des frais supplémentaires pourront être chargés si le matériel est ramené malpropre ou endommagé, ou s'il est perdu. Notez que nous sommes fermés les fins de semaine, et que la cueillette et le retour du matériel doivent aussi se faire durant les heures d'ouverture des bureaux de la FAÉCUM. Pour toute demande, vous devez compléter ce formulaire et le faire parvenir par courriel à l'adresse suivante : info@faecum.qc.ca

BUREAU DE FAÉCUM

Pavillon 3200 Jean-Brillant, local B -1265

Horaire régulier

9h à 12h et 13h à 17h, lundi au vendredi

Horaire d'été

9h à 12h et 13h à 17h30, lundi au jeudi

FORMULAIRE

Responsable du prêt

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Courriel :

Êtes-vous membre de la FAÉCUM? : Oui Non

Organisme ou association étudiante responsable de l'activité (s'il y a lieu)

Nom de l'organisme ou de l'association étudiante :

S'agit-il d'une association étudiante membre de la FAÉCUM? : Oui Non

Si non, s'agit-il d'un organisme reconnu par l'UdeM? : Oui Non

Activité

Nom de l'activité :

Lieu de l'activité :

Description sommaire de l'activité :

Durée de l'emprunt

Du :

au :

Heure prévue de l'emprunt :

Heure prévue du retour :

Obligations de l'association ou de l'organisme

L'association ou l'organisme aura à charge de venir chercher et de rapporter le matériel selon ses propres moyens.

L'association ou l'organisme s'engage à rapporter le matériel dans le même état qu'il lui a été donné par la FAÉCUM au début de l'emprunt, soit avec l'ensemble des pièces, propre et fonctionnel.

L'association ou l'organisme déposera un chèque au montant de deux cent cinquante (250) dollars lors de l'emprunt d'un BBQ, de haut-parleur ou d'un chapiteau ou de cinquante (50) dollars lors de l'emprunt du matériel sportif en guise de caution. Le chèque sera remis au retour du matériel dans un état jugé conforme.

Articles empruntés

Montant du dépôt

BBQ*	250 \$
Haut-parleur (avec console)	250 \$
Chapiteau	250 \$
Matériel sportif	50 \$

*Lors d'un prêt de BBQ, l'association doit faire l'emprunt d'un extincteur auprès de la Direction des immeubles durant la tenue de son événement. Le prêt d'un BBQ par la FAÉCUM inclut deux pinces, une spatule, une brosse, deux mitaines protectrices, du produit nettoyant et une ou deux bonbonnes de propane (frais de 20\$ par bonbonne pour le remplissage).

Commande de matériel

Les cases grisées sont réservées à l'administration

Articles	Quantité disponibles (sujet à changement)	Quantité nécessaire	Quantité retournée	Confirmation (initiales)
BBQ	2			
Bonbonne de propane	6			
Haut-parleur (avec console)	1			
Chapiteau	2			
Ensemble de pétanque	2			
Ballon de volleyball	2			
Ballon de football	2			
Ballon de soccer	2			
Ensemble de flag-football	2			
Frisbee	6			
Jeu de spikeball	6			
Cône	16			
Aki	4			
Ballon de basketball	2			
Ballon en caoutchouc	2			
Corde à sauter	8			
Tapis de yoya	10			
Balle de tennis	4			
Dossards	100			

Signature (lors de la cueillette du matériel)

J'ai lu et j'accepte la politique de prêt. Je reconnais être responsable de chaque article emprunté et qu'il est possible que des frais supplémentaires soient facturés pour les articles manquants, endommagés ou sales.

Advenant le prêt d'un ou deux BBQ, j'accepte de verser 20 \$ par bonbonne afin de couvrir les frais d'utilisation de propane.

Signature de la personne responsable

Date